

## CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE – Session 2021

### Rapport de jury – Académie de Limoges

Les entretiens se sont, cette année, déroulés du 25 au 27 mai 2021.

Cet examen a été créé par le Ministère de l'Éducation Nationale en 2003 (première session en 2004) pour habilitier des enseignements et apporter aux personnels admis une certification pour enseigner leur discipline dans une langue vivante (DNL) dans le cadre d'une section européenne ou DNL, pour enseigner le français langue seconde ou encore dans des options artistiques pour lesquelles il n'existe pas de CAPES ou d'Agrégation spécifiques : Danse, Cinéma-Audiovisuel, Histoire des Arts, Théâtre ou Langues et cultures de l'Antiquité.

Une session de certification complémentaire a été ouverte cette année dans quatre secteurs sur cinq. Le secteur qui n'a pas été ouvert pour cette session a été celui de l'«Enseignement en langue des signes française ».

Au sein du secteur « Arts », les options « Cinéma et audiovisuel », « Histoire des arts » et « Théâtre » ont été ouvertes. Il n'y avait pas de candidats en « Danse » pour cette session. Nous invitons donc les futurs candidats de ces options à consulter les rapports de jury antérieurs.

Au sein du secteur « Enseignement d'une DNL », les options allemand, anglais et espagnol ont été ouvertes. Suite à l'ouverture de cette certification aux professeurs des écoles en 2020, nous avons eu le plaisir d'entendre deux candidats lors de cette session. Nous espérons qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine.

#### Tableau récapitulatif sur le déroulement et les résultats des entretiens de la session 2020

Secteur	Option	Nombre de candidats	Nombre d'admis	Pourcentage de réussite
Arts	Cinéma et audiovisuel	2	1	50%
	Histoire de l'art	1	1	100%
	Théâtre	1	1	100%
Enseignement d'une discipline non linguistique	Allemand	2	2	100%
	Anglais	10	6	60%
	Espagnol	5	5	100%
Français langue seconde		8	5	62%
LCA	Latin	3	2	66%

Modalités d'évaluation des candidats : une note sur 20 est attribuée à l'issue de la prestation orale. Le candidat, pour être admis, doit avoir une note égale ou supérieure à 10. Une délibération toutes commissions confondues permet dans un second temps d'harmoniser les décisions des différentes commissions pour préserver une équité d'ensemble, d'arrêter enfin la liste définitive des candidats admis.

## Quelques remarques générales

Lors de la session 2021 :

- **36 candidats** étaient initialement inscrits à la session 2021, ce qui est sensiblement plus faible que les années antérieures. La situation sanitaire, peu propice à se lancer dans de nouveaux projets, en est peut-être la cause. **32 entretiens** se sont effectivement déroulés.
- **23 certifications complémentaires** ont été attribuées. Le pourcentage moyen de réussite est en baisse cette année avec un taux de 71%. Il était de 80% en 2020, 75% en 2019, 74.2% en 2018.

## Certification DNL

Les commissions de DNL ont été ravies d'entendre des candidats du premier degré et ce dans différentes langues (anglais et allemand). Ces candidats ont très bien réussi et le jury espère que ce sera une dynamique lors des prochaines sessions, au service de l'apprentissage des langues à l'école primaire.

Malheureusement plusieurs candidats du 2<sup>nd</sup> degré se sont désistés. Nous invitons les futurs candidats à s'inscrire aux différentes formations proposées dans l'académie afin de se préparer au mieux à cette certification et à l'enseignement en DNL (cf. préparation à la certification complémentaire).

Depuis la session 2018, des membres sont adjoints aux jurys de la certification en DNL. Inspecteurs, formateurs ou conseillers pédagogiques dans le champ disciplinaire du candidat, ils apportent un éclairage sur l'intérêt d'enseigner telle ou telle discipline en langue étrangère. La mise en place de ce jury renforcé met en évidence que l'enseignement dans le cadre de l'EMILE et de la DNL ne se réduit pas à la traduction d'un cours en langue étrangère.

## Dossiers

Les dossiers ont été de qualité variable. Si la qualité du dossier ne garantit pas une réussite à l'oral (un dossier soigné masque parfois l'absence d'expérience), elle donne déjà un premier aperçu de la réflexion du candidat.

## Entretiens

- Il n'est pas attendu de support de type power point ou Genially
- Le support n'est pertinent que s'il vient éclairer une pratique pédagogique ou la mise en œuvre d'une activité.
- Le support, s'il est présent, ne doit ni entraver la prise de parole, ni masquer un discours un peu pauvre.

## Conseils aux futurs candidats

Une certification complémentaire est une habilitation à enseigner. Il s'agit d'une démarche professionnelle et pédagogique et non de la valorisation d'un CV. Elle ne saurait consister en une simple validation d'expérience et/ou d'intérêt, voire de passion, pour un domaine d'enseignement précis.

**Pour rappel, la certification habilite les candidats admis à intervenir à tous les niveaux d'enseignement.**

Quelques axes de travail ont été donnés par le jury académique :

- Le dossier n'est certes pas soumis à notation mais il permet au jury d'apprécier la pertinence de la réflexion menée par le candidat. Tout en étant synthétique, il doit donner de la matière pour l'entretien. Le dossier est toujours rédigé en français, même pour la certification en DNL (dans ce cas, seuls les exemples d'activités sont dans la langue cible).
- L'exposé ne peut être une simple oralisation du dossier et il ne peut se limiter à un récit du parcours. Il doit également permettre d'engager l'entretien, de développer une réflexion.
- Des connaissances théoriques, du cadre institutionnel et des programmes sont nécessaires.
- L'entretien doit permettre au candidat de montrer sa capacité à mettre en œuvre un enseignement spécifique dans le domaine évalué, sans oublier l'intérêt que cela représente pour les élèves.
- La prise de recul du candidat sur sa pratique et ses expériences diverses est indispensable.
- Le candidat doit envisager son rôle dans le cadre des projets.

### Préparation à la certification complémentaire

Le CASNAV propose aux candidats à **la certification « Français Langue Seconde »** de se préparer. Cette préparation porte ses fruits car les candidats ayant suivi la formation obtiennent de bons résultats lors de la certification.

Nous rappelons que chaque année plusieurs formations (candidature individuelle) en lien avec **la certification complémentaire DNL** sont proposées dans le cadre du Plan Unique de Formation :

- *Se préparer à l'épreuve* (3h) : modalités, attendus
- *Enseigner sa discipline en LV* (6h) : pistes pédagogiques pour mener un cours en LV

A partir de la rentrée 2021, une formation en langue (anglais ou espagnol) pour consolider sa maîtrise de la langue (ou simplement se rassurer) sera également possible.

Pour **la certification dans les domaines artistiques**, des formations en lien avec le théâtre et le cinéma existent dans les actions transversales du Plan Unique de Formation. De plus, pour le théâtre il y a un PREAC qui propose des séminaires (document d'inscription via les établissements).

Vous trouverez ci-après les rapports des différentes commissions, secteur par secteur ; chacun fournit de précieux conseils pour se préparer à l'épreuve ; il convient donc de lire avec attention celui qui vous concerne.

J'adresse mes sincères remerciements aux présidents de commissions ainsi qu'à l'ensemble des membres du jury pour la qualité de leur travail.

Sandrine MAUD

Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional d'espagnol

Présidente du jury académique de certification complémentaire de la session 2021

## Certification complémentaire

Secteur Arts – option Cinéma-Audiovisuel - Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 2  
Nombre de candidats présents : 2  
Nombre de candidats admis : 1  
Nombre de candidats refusés : 1

### Disciplines des candidats

Arts plastiques : 1  
Lettres modernes : 1

### Evaluation

Notes	18	9
Nombre de candidats	1	1

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

#### **Culture cinématographique et audiovisuelle**

- ⇒ Fréquentation personnelle des œuvres
- ⇒ Connaissance de l'histoire du cinéma, des modèles d'analyse théorique et de l'économie du cinéma-audiovisuel

#### **Capacités d'analyse**

- ⇒ Analyse d'un extrait cinématographique diffusé en amorce de l'entretien

#### **Connaissances relatives à l'enseignement du théâtre**

- Connaissance des programmes en cours et du développement de l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel dans le système scolaire
- Connaissance des modes d'enseignement propres au cinéma-audiovisuel : travail en équipe, partenariat, interdisciplinarité, pédagogie de projet

#### **Compétences didactiques et pédagogiques**

- ⇒ Capacité à développer une réflexion didactique à partir des programmes
- ⇒ Capacité à expliciter des démarches pédagogiques mettant en synergie connaissances, théories, méthodes et pratique
- ⇒ Capacité à élaborer avec les élèves divers projets pratiques et créatifs en cinéma et audiovisuel (de l'écriture de scénario au montage)

### Commentaires et conseils aux candidats

Le bilan de la session 2021 en cinéma-audiovisuel est contrasté.

Pour l'une des deux candidates, la présentation à la certification complémentaire s'est avérée prématurée. Certaines qualités étaient indiscutablement au rendez-vous : un dossier de candidature constitué avec sérieux et réflexivité ; un exposé à l'avenant qui, reposant sur le choix de présenter un projet de séquence pédagogique conçu pour des élèves virtuels de première qui suivraient un enseignement de spécialité, était clair ; une connaissance des

programmes en cours et des modes d'enseignement propres au cinéma-audiovisuel acquise grâce à la fréquentation et à l'observation de professeurs assurant les enseignements d'option et de spécialité cinéma-audiovisuel. Toutefois, sur bien des aspects, la candidature a semblé trop précoce.

Pour ce qui est de la connaissance des programmes et des modes d'enseignement, si elle est réelle, elle n'est pour l'instant que de surface, par manque d'éléments d'expérience et de formation personnelle pour donner du sens et de la consistance aux notions, axes, thématiques et questionnements qui constituent les programmes.

Pour ce qui est des compétences didactiques et pédagogiques, elles se heurtent pour l'instant à ce même déficit d'expérience professionnelle et de projets réellement menés avec des élèves. Ainsi, la séquence virtuelle qui a été présentée, pour intéressante qu'elle a été, a semblé maladroite sous certains aspects et disproportionnée entre le temps prévu pour la réaliser et toutes les activités prévues.

L'analyse de la séquence proposée par le jury a été décevante : le film d'où elle était extraite (un très grand classique) n'a été ni reconnu ni situé dans une période ; la description a manifesté une attention bien venue aux éléments sonores et visuels, mais sans méthode assurée et sans mobilisation pleine d'un lexique spécifique d'analyse. Les compétences d'analyse seraient à consolider.

C'est toutefois dans le domaine des connaissances cinématographiques et audiovisuelles que la prestation de la candidate a été la plus faible. Et dans la perspective d'une nouvelle candidature et d'une éventuelle certification, c'est dans ce domaine que des efforts doivent tout particulièrement être produits. Que ce soit dans le dossier, l'exposé ou l'entretien, il était patent que le parcours personnel de spectateur et que le parcours de formation sont actuellement insuffisants : pas de vision claire de l'histoire du cinéma, dont des pans importants semblent ignorés ; méconnaissance de nombreux genres et mouvements cinématographiques ; mention de quelques films et de quelques auteurs qui, s'ils témoignent d'un goût sincère pour le cinéma, ne constituent pas un parcours suffisamment consistant, instruit et varié de cinéphile.

En ce qui concerne la seconde candidate, l'obtention de la certification complémentaire n'a pas fait l'ombre d'un doute, ce que l'excellente note attribuée par le jury traduit. L'enseignante s'est présentée à l'épreuve en pouvant compter sur un parcours personnel relatif au cinéma et à l'audiovisuel à la fois singulier, varié et riche, que ce soit en termes de formation ou d'expériences professionnelles. Diplômée du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique, elle a eu l'occasion dans le cadre de sa formation théâtrale de travailler durant toute sa troisième année avec Jacques Doillon, l'objectif pour ce dernier étant de faire découvrir à ses élèves toutes les strates de la production cinématographique, sans se limiter au travail d'interprétation face caméra. Cette formation était complétée par une collaboration avec la FEMIS qui a donné l'occasion à la candidate d'être sollicitée pour participer à certains des projets des étudiants de l'école de cinéma. Puis, son diplôme en poche, elle a été comédienne professionnelle pendant plus de 20 ans, ce qui l'a amené à être impliquée sur de nombreux tournages professionnels, dans des genres et des formats extrêmement variés. A cela s'ajoute le fait qu'elle s'occupe depuis 6 ans de la gestion d'un cinéma associatif. Aussi n'est-il pas étonnant, depuis sa titularisation récente dans le corps des professeurs certifiés de lettres modernes, qu'elle ait donné d'emblée une place importante à l'image et au cinéma au sein de son enseignement. La manière dont elle a présenté certains des projets qu'elle a menés avec ses classes et dont elle a répondu aux questions du jury a confirmé la hauteur de vue didactique et pédagogique qui se manifestait déjà dans son dossier de candidature. Pour ce qui de l'extrait cinématographique qu'il lui a été demandé d'analyser, elle a su en identifier

le film d'origine et en proposer de façon méthodique une description précise attentive aux éléments visuels et sonores et débouchant sur des effets de sens. Il est enfin une dernière qualité à laquelle le jury a été particulièrement sensible, et qui a traversé tout à la fois le dossier, l'exposé et l'entretien : un enthousiasme contagieux qui déplacerait des montagnes.

## Certification complémentaire

Secteur Arts – option Histoire de l'art - Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 1  
Nombre de candidats présents : 1  
Nombre de candidats admis : 1  
Nombre de candidats refusés : 0

### Disciplines des candidats

Education musicale et chant choral : 1

### Evaluation

Notes	17
Nombre de candidats	1

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

#### **Culture dans le domaine de l'histoire de l'art**

- Solides notions d'histoire générale de l'art, incluant une maîtrise de la chronologie et du vocabulaire propres à chacun des domaines d'expression artistique relevant de l'histoire de l'art
- Connaissance des institutions et structures culturelles et patrimoniales locales

#### **Capacités d'analyse**

- ⇒ Capacité à analyser une œuvre sous divers angles d'approche, et à la mettre en relation avec d'autres œuvres et domaines artistiques sur la base de concepts historiques et esthétiques pertinents

#### **Connaissances relatives à l'enseignement de l'histoire des arts**

- ⇒ Connaissance des programmes officiels des cycles 3 et 4, ou/et des enseignements optionnels et de spécialité au lycée
- ⇒ Connaissance des problématiques et des méthodes de l'histoire de l'art

#### **Compétences didactiques et pédagogiques**

- ⇒ Capacité à développer une réflexion didactique à partir des programmes
- ⇒ Capacité à expliciter des démarches pédagogiques
- ⇒ Capacité à mettre en œuvre, au sein d'une équipe et avec la contribution de spécialistes et d'institutions, un parcours de formation des élèves s'appuyant sur des études de cas précis et au moins un projet de classe

### Commentaires et conseils aux candidats

La candidate a demandé pour commencer s'il lui était possible d'appuyer son temps d'exposé sur un diaporama. Aucune précision réglementaire n'est donnée à ce sujet dans le texte qui régit l'épreuve. Après avoir sensibilisé la candidate sur les risques que cette option peut présenter, le jury lui en a laissé la possibilité et, de fait, il eût effectivement été dommage de s'en priver, et ce pour plusieurs raisons : le dispositif d'enseignement autour duquel elle avait fait le choix de centrer son exposé consistait en un musée virtuel développé depuis plusieurs

années dans son établissement avec le souci d'y faire se rencontrer de manière concertée et structurée différents arts et des approches disciplinaires complémentaires ; échappant à tout risque de redondance entre ce qui est montré et ce qui est dit, le diaporama a efficacement été pensé pour servir de point d'appui probant au discours ; il a constitué un support qui a permis à la candidate de manifester des qualités de clarté, de clairvoyance et d'enthousiasme ; par ses principes de conception, il a particulièrement rendu sensibles la hauteur de vue didactique et pédagogique de l'enseignante ainsi qu'une capacité assez remarquable de mettre les ressources du numérique au service d'activités de médiation culturelle et de créativité artistique innovantes.

Le temps d'analyse qui a suivi l'exposé s'est aussi avéré réjouissant. Il a porté sur un extrait du début de l'adaptation cinématographique réalisée par Robert Wise de la comédie musicale de Leonard Bernstein *West Side Story*. Cinéma, musique, danse, architecture... L'analyse se prêtait à un croisement de différentes approches dont la candidate, après avoir su identifier l'œuvre d'où l'extrait était issu, a su s'emparer avec pertinence. Après une description assez précise prenant en compte la richesse du tissu sonore et son interaction avec la structure visuelle du passage, l'enseignante a su dégager certains effets de sens et envisager certains questionnements pédagogiques qu'il serait possible d'en faire avec des élèves. Tout juste a-t-on pu regretter une méthode d'analyse qui a parfois manqué de rigueur et quelques erreurs ou approximations lexicales (confusion entre « plongée » et « contreplongée » ; emploi mal assuré de la notion de « séquence »).

L'entretien qui a suivi a donné l'occasion à la candidate de manifester la solidité et la diversité de ses connaissances artistiques et culturelles, ainsi que l'acuité de ses compétences didactiques et pédagogiques. Un point serait toutefois à approfondir : celui de la connaissance du programme interdisciplinaire d'histoire des arts en vigueur au collège.



## Certification complémentaire

Secteur Arts – option Théâtre - Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 1  
Nombre de candidats présents : 1  
Nombre de candidats admis : 1  
Nombre de candidats refusés : 0

### Disciplines des candidats

Lettres modernes : 1

### Evaluation

Notes	15
Nombre de candidats	1

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

L'évaluation des candidats a été effectuée en fonction des quatre domaines de connaissances et compétences suivants :

#### **Culture dans le domaine du théâtre et du spectacle vivant**

- ⇒ Expérience acquise dans la fréquentation des spectacles et des institutions théâtrales
- ⇒ Connaissance de la dramaturgie et des méthodes d'étude des textes de théâtre et de leurs représentations

#### **Capacités d'analyse**

- Capacité à présenter et à analyser un spectacle ou une mise en scène, et à les mettre en relation avec l'ensemble des domaines artistiques

#### **Connaissances relatives à l'enseignement du théâtre**

- Connaissance des programmes officiels des enseignements optionnels et de spécialité théâtre en lycée
- Connaissance des modes d'enseignement propres au théâtre : travail en équipe, partenariat, interdisciplinarité, pédagogie de projet

#### **Compétences didactiques et pédagogiques**

- ⇒ Capacité à développer une réflexion didactique à partir des programmes
- ⇒ Capacité à expliciter des démarches pédagogiques mettant en synergie connaissances et pratique
- ⇒ Capacité à mettre en œuvre un projet au sein d'une équipe pédagogique et en partenariat avec des intervenants artistiques

## Commentaires et conseils aux candidats

La prise de connaissance du dossier de candidature laissait augurer d'une obtention de la certification complémentaire Théâtre avec l'attribution d'une note excellentissime. Il suffit d'en mentionner quelques éléments saillants pour le comprendre :

- le fait que la candidate fait partie de ces enseignants absolument et résolument passionnés de théâtre qui participent avec constance à l'université d'été de la *Mousson d'été* dont il est inutile ici de rappeler la formation très intense et complète qu'elle dispense, articulant parcours de spectateur, apports théoriques et pratique ;
- la recommandation de Jean-Pierre Ryngaert en personne qui, au sujet de la candidate, écrit : « J'ai pu apprécier son engagement, sa curiosité, son indépendance d'esprit et son humour. Elle fait un très bon usage de ses savoirs, tout en faisant preuve d'ouverture d'esprit et du sens du collectif. Elle se montre également très réceptive à la partie didactique de la formation. » ;
- les nombreuses formations académiques relatives au théâtre suivie par la candidate ;
- la manière très fine, pertinente et sensible, pour ne pas dire émouvante, dont la candidate a présenté le travail mené trois années durant avec sa classe d'UPE2A en partenariat très étroit avec le théâtre national de la Colline.

Eu égard à ce qu'on pouvait en attendre, la prestation de la candidate a légèrement déçu. Est-ce en raison de la forte charge symbolique et des enjeux dont elle a chargé sa démarche ? Toujours est-il qu'elle s'est présentée à l'épreuve avec un stress nettement perceptible qui l'a empêchée de donner sa pleine mesure durant le temps d'exposé, qui a manqué de fluidité et de flamme, et durant le temps d'analyse d'un extrait de captation de spectacle, qui s'est avéré tout juste moyen en dépit de quelques relances du jury.

Pour autant, l'attribution de la certification ne fait pas l'ombre d'un doute. A mesure que l'entretien a progressé, la candidate s'est détendue et a pu manifester la profondeur des liens qu'elle entretient avec le spectacle vivant sous ses différentes facettes, ses accointances particulières avec le théâtre contemporain et l'acuité de ses compétences didactiques et pédagogiques.

## Certification complémentaire

Secteur : Allemand - Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 2  
Nombre de candidats présents : 2  
Nombre de candidats admis : 2  
Nombre de candidats refusés : 0

### Disciplines des candidats

Histoire-géographie : 1  
Professeur des écoles (EPS) : 1

### Evaluation

Notes	14	20
Nombre de candidats	1	1

### Avis général

Candidates toutes deux très motivées et engagées. Le niveau de langue n'est pas similaire d'une candidate à l'autre : dans un cas les compétences sont satisfaisantes, dans l'autre tout à fait excellente. De manière générale, l'épreuve a été bien préparée : les connaissances réglementaire sont bien maîtrisées et les candidates répondent avec précision aux attendus de l'épreuve.

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Les compétences linguistiques  
Les connaissances réglementaires  
Les enjeux de la discipline en langue étrangère  
La communication

### Commentaires et conseils aux candidats

La maîtrise des différents enjeux de l'épreuve est nécessaire : fluidité en langue étrangère et maîtrise du lexique et des discours spécifiques, connaissance et mise en œuvre des enjeux de la discipline en langue étrangère, les connaissances réglementaires et la communication lors de l'entretien.

## Certification complémentaire

Secteur anglais - Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 14  
Nombre de candidats présents : 10  
Nombre de candidats admis : 6  
Nombre de candidats refusés : 4

### Disciplines des candidats :

EPS : 3  
Histoire-géographie : 2  
Mathématiques : 1  
Professeur des écoles : 1  
Professeur documentaliste : 1  
SVT : 2

### Evaluation

Notes	20	17	12	11	09	08	07
Nombre de candidats	1	1	2	2	2	1	1

### Avis général :

Cette année, les candidats présentant la certification complémentaire en anglais provenaient de six disciplines différentes. Pour la première fois, il y a aussi eu une candidate professeure des écoles, qui a d'ailleurs été admise.

A de rares exceptions près, les candidats étaient tous bien préparés, connaissaient les textes et dispositifs relatifs aux langues vivantes et les attendus de l'épreuve. Les candidats refusés ne doivent pas se décourager mais lire avec attention les conseils ci-dessous qui leur seront utiles.

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Outre le niveau de langue (**B2 ou plus**), le jury évalue l'intérêt que les candidats portent aux échanges linguistiques, réels ou virtuels, les rapports qu'ils établissent entre les cours de langues vivantes et les cours de DNL, les liens qu'ils ont tissés ou comptent tisser avec leurs collègues de LVE, leur connaissance des différents types de supports utiles pour enseigner leur discipline en langue vivante. De manière générale, les candidats qui avaient pu tester une partie de leur enseignement en langue vivante faisaient preuve d'une meilleure posture réflexive sur les enjeux de la DNL. Surtout, le jury évalue le degré de réflexion des candidats sur **la plus-value que représente la DNL** pour les élèves en ce qui concerne les deux disciplines (DNL et LVE).

## Commentaires et conseils aux candidats :

Le rapport doit être écrit en français : c'est la présentation orale qui se fait en langue vivante. Il est impératif de **ne pas lire ses notes** mais de communiquer avec le jury : un enseignement en langue vivante est aussi un exercice de communication qui inclut le contact visuel et la gestuelle.

Avant toute chose, il est impératif que les candidats aillent **observer des cours d'anglais ou d'une autre langue vivante** et qu'ils échangent avec leurs collègues linguistes. Ils en tireront de nombreuses pistes pour leur propre enseignement de DNL : quels supports retenir, quelles activités proposer, comment s'assurer que les consignes sont comprises, comment introduire le lexique nouveau, etc.

Il est également indispensable de rassembler des informations sur l'enseignement de sa discipline dans un contexte anglophone et de se procurer quelques manuels de sa propre discipline telle qu'elle est enseignée dans les pays anglophones. Internet propose beaucoup de pages perso de professeurs anglophones, de forums, de propositions de cours : si, et c'est vrai de tous les documents qu'on trouve sur Internet, il convient de les lire avec un œil critique, on peut y trouver des **pistes intéressantes sur une autre façon d'aborder l'enseignement de sa discipline**.

Ensuite, nous le répétons, il faut se lancer et, avec l'accord de son chef d'établissement et en expliquant la démarche aux élèves, il faut **dédier quelques heures de ses cours à l'enseignement en langue vivante** : soit quelques minutes, à chaque séance, sous forme de rituel par exemple ; soit tout ou partie d'un chapitre, peu importe, mais il est indispensable d'avoir fait l'expérience de l'enseignement de sa discipline en DNL pour pouvoir y réfléchir, améliorer la démarche et en percevoir la plus-value.

Pour finir, il convient d'avoir fait des recherches en amont afin **que la présentation et les échanges en anglais qui suivent ne soient pas entachés de mots français** (DNL, QCM, CDI, EMC, Parcoursup, etc.).

Quant à la langue, pour l'entretenir ou en améliorer la qualité, il faut s'astreindre à une **pratique régulière** : écouter la radio, regarder des émissions variées en ligne, utiliser un dictionnaire parlant en ligne, se rapprocher de l'assistant d'anglais si l'établissement en accueille un, poser sa candidature pour participer aux stages de perfectionnement linguistique proposés par France Education international et, pour finir, s'inscrire aux stages du PUF dédiés à la préparation de la certification.

Voici quelques sites utiles :

Radio en ligne : [https://www.bbc.co.uk/sounds/play/live:bbc\\_radio\\_fourfm](https://www.bbc.co.uk/sounds/play/live:bbc_radio_fourfm)

Dictionnaire parlant en ligne : <https://howjsay.com/>

Site institutionnel d'accompagnement pour l'enseignement en sections européennes ou pour l'enseignement de l'EMILE (1° degré) : <https://emilangues.education.fr/>

## Conclusion :

La certification complémentaire n'est pas une formalité : nous espérons que le rapport ci-dessus permettra aux candidats malheureux ou intéressés de se préparer au mieux. Que vous soyez professeur en collège ou lycée ou professeur des écoles, les conseils que nous donnons dans ce rapport vous aideront à comprendre l'enjeu de l'enseignement d'une DNL ou de l'EMILE et à vous entraîner linguistiquement.

## Certification complémentaire

Secteur espagnol - Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 5  
Nombre de candidats présents : 5  
Nombre de candidats admis : 5  
Nombre de candidats refusés : 0

### Disciplines des candidats

Histoire-géographie : 2  
EPS : 1  
Mathématiques : 1  
Documentation : 1

### Evaluation

Notes	10	14	15	16	19
Nombre de candidats	1	1	1	1	1

### Avis général

Le nombre de candidatures pour la session 2021 est encourageant puisqu'il est en nette hausse par rapport à la session 2020.

Le jury a apprécié la variété des disciplines d'origine des candidats, rappelant que cette certification est ouverte aux enseignants de TOUTES les disciplines non linguistiques, qu'ils enseignent en collège, en lycée général et technologique ou en lycée professionnel.

Plusieurs candidats avaient eux-mêmes été élèves en section européenne, ce qui avait suscité leur intérêt en tant qu'élève et en tant que professeur aujourd'hui.

Les enseignants éprouvent parfois des craintes quant à leur niveau de langue. Il est important que ces collègues prennent confiance. Concernant leurs capacités dans la langue, le jury les encourage à :

- travailler régulièrement avec le professeur d'espagnol et à mettre en place de petites activités communes et en langue.
- travailler avec l'assistant de langue si l'établissement en est doté.

La présence d'un membre adjoint au jury provenant de la discipline des candidats (cette année, des IA-IPR) a permis de valoriser les prestations des candidats ayant une vision de la DNL qui va bien au-delà d'une simple traduction de leurs cours habituels.

Lors de la première phase d'exposé oral, en langue espagnole, les candidats ont privilégié la communication et la spontanéité d'expression, qualités attendues d'un enseignant de DNL. L'entretien a, lui, été réalisé dans les deux langues.

## Qualité des prestations

Les candidats de cette session avaient préparé leur entretien avec sérieux.

La majorité des dossiers était de qualité avec des récits d'expériences, des propositions d'activités ou de projets.

Lors de la première partie de l'entretien, tous les candidats se sont exprimés clairement et sans s'appuyer sur des notes afin de garder un contact visuel avec les interlocuteurs. En revanche, certains d'entre eux ont éprouvé plus de difficultés dans la phase d'interaction mais la langue est toujours restée correcte.

Les candidats avaient travaillé les textes réglementaires et connaissaient les conditions d'attribution des mentions SELO et DNL, le CECRL et les niveaux visés aussi bien au collège qu'au lycée. La connaissance des programmes de langues vivantes pourrait être approfondie chez certains candidats afin de mieux percevoir les liens possibles avec leur propre discipline. Dans le cadre de la préparation à cette certification, plusieurs candidats ont observé des cours de LV, DNL et ETLV, attitude qui témoigne d'une bonne capacité à travailler en équipe et à se projeter de façon concrète dans l'enseignement de la DNL.

La lecture des précédents rapports de jury ainsi que la participation aux formations proposées ont porté leurs fruits. Nous espérons que cette belle dynamique se poursuive la session prochaine.

### Conseils aux futurs candidats :

- Il n'est pas attendu de support de présentation (type power point ou génially) qui pourrait être un point d'appui lexical au candidat lors de sa présentation.

- **Actualiser ses connaissances en langue étrangère** : se rendre dans le pays si possible ; regarder la TV en langue étrangère et écouter la radio régulièrement ; entreprendre un travail avec l'assistant de l'établissement lorsque celui-ci en est doté ; assister quand cela est possible à quelques cours de langue dans son établissement et y intervenir activement. Ecouter ne suffit pas pour développer une compétence en langue étrangère : il faut aussi produire dans la langue pour progresser.

- **Maitriser le lexique de base propre à sa discipline.**

- **Avoir une bonne connaissance de la culture** des pays dans lesquels est parlée la langue que l'on a choisie.

- **Bien connaître les textes officiels** concernant les DNL et les sections européennes.

- **Connaître les programmes de langue vivante** en vigueur au collège et au lycée. Les candidats doivent s'intéresser à la discipline LV (connaissance des programmes, du CECRL, etc.). Sans cette connaissance de l'enseignement de langue vivante, il semble difficile d'envisager des projets interdisciplinaires et un travail d'équipe efficace.

- **Avoir réfléchi aux enjeux de l'enseignement d'une DNL** et à ses implications pédagogiques. Les candidats peuvent faire des propositions de projets pédagogiques dans leur dossier, même si celui-ci n'est pas noté, car cette démarche montre qu'ils se sont projetés de façon concrète dans l'enseignement de leur discipline en langue étrangère. La consultation de manuels espagnols peut également permettre au candidat d'envisager comment leur discipline est enseignée en Espagne, par exemple.

- **Posséder des connaissances sur les possibilités de développement d'actions à l'international** dans le cadre d'un établissement scolaire (e-twinning, Erasmus+).

## Conclusion :

La réussite des candidats lors de la session 2021 est le résultat d'une préparation rigoureuse. Nous rappelons que l'épreuve n'est pas une formalité, que l'enthousiasme pour enseigner sa discipline en langue espagnole et l'intérêt pour la culture hispanique en général sont des atouts mais ne peuvent suffire à obtenir cet examen. De même, une bonne maîtrise de la langue, si elle est nécessaire, n'est pas une condition suffisante à l'obtention de cette certification.

Nous recommandons donc aux futurs candidats d'observer des cours de langues vivantes et de DNL, et de prévoir des dispositifs qui permettent des échanges dans une perspective interculturelle. Il est conseillé de réfléchir aux activités pédagogiques que l'on peut mettre en place par rapport aux attendus du programme de chaque champ disciplinaire. La concertation et le travail en équipe sont indispensables pour proposer un enseignement en DNL efficace.



## Certification complémentaire

Secteur DNL pour les professeurs des écoles - Session 2021

La certification DNL est dorénavant ouverte aux enseignants du 1er degré. Cette ouverture au 1er degré va dans le prolongement du rapport de Chantal Manes-Bonnisseau et Alex Taylor publié en septembre 2018 et intitulé *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde*.

Les enseignants du premier degré s'inscrivent dans l'un des domaines disciplinaires suivants : mathématiques, histoire et géographie, sciences et technologie, enseignements artistiques (incluant l'éducation musicale et les arts visuels), éducation physique et sportive et pour l'une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol ou italien.

### Constats et attentes du jury pour les candidats issus du 1er degré :

#### **Le rapport, en amont de l'évaluation :**

Les dossiers témoignent de parcours riches et variés. Les candidats assurent des échanges de service en langues vivantes dans leur école. Ils ont effectué un stage, voire plusieurs, dans le pays de la langue choisie. Cependant, il ne s'agit pas d'un impératif, les attendus du jury étant les compétences langagières correspondant au niveau B2.

Les projets proposés sont riches et cohérents et s'inscrivent dans une démarche pluridisciplinaire.

L'option EPS qui a été retenue par deux candidats doit permettre de réfléchir à l'articulation pédagogique avec d'autres enseignements.

Les dossiers sont structurés et comptent 4 à 5 pages. Ils sont pour la plupart étayés de productions d'élèves. Cependant le dossier ne peut pas être qu'une succession de documents. Il doit comporter une partie rédigée qui les commente. Les dossiers présentent toujours le CV de l'enseignant puis des séances assurées. Celles-ci s'inscrivent dans diverses disciplines et doivent correspondre à un projet.

L'analyse des séances fait parfois défaut même si certaines des réponses pédagogiques apportées lors de l'entretien sont pertinentes et adossées aux textes de référence des disciplines concernées.

#### **L'exposé et l'entretien :**

Les candidats ont présenté leur dossier en langue vivante. Lors de l'entretien, nous les invitons à ne pas lire leurs notes afin de garder une certaine forme de spontanéité.

Certains candidats n'ont pas utilisé la totalité des 10 minutes allouées pour la production orale en continu, intégralement en langue étrangère. Le jury invite les futurs candidats à bien préparer ce temps qui vise à aiguïser la curiosité du jury et à montrer leur enthousiasme à assurer des cours en langue étrangère.

Cet exposé ne doit pas consister à relater les stages, séjours à l'étranger, mais doit montrer comment ces expériences leur ont permis d'acquérir des compétences utiles aux élèves, des compétences professionnelles susceptibles d'être réinvesties dans un projet pédagogique de DNL et des connaissances culturelles. Des éléments concis et précis sont beaucoup plus efficaces que des propos trop délayés.

L'ancrage culturel est un autre point positif car tous les candidats ont présenté des projets authentiques et en lien avec le ou les pays dont la langue est étudiée. Ces projets ont su capter l'attention des élèves qui se sont engagés avec plaisir dans l'approche actionnelle proposée.

Lors de l'analyse de séance avec le jury, le point faible en particulier pour les candidats les plus jeunes dans le métier, a été la faiblesse des connaissances didactiques. Il est donc important de bien cerner les enjeux et les spécificités de l'EMILE. La consultation des ressources mises à disposition sur des sites nationaux, académiques et départementaux constituera une base solide à cet effet pour étayer cette analyse.

Dans l'ensemble, les textes officiels sont connus même si le CECRL n'a pas toujours été mentionné. Les attentes liées au Cadre Européen n'ont pas toujours été précisées (compétences, activités langagières, approche actionnelle), ce qui a pu générer des approximations.

Quelques candidats ont également manqué de connaissances fines des textes des programmes du 1er degré.

Dans l'ensemble nous ne pouvons qu'encourager les candidats à se rapprocher des conseillers pédagogiques de circonscription ou départementaux qui sont un atout précieux pour la réussite de cette épreuve car un bon niveau de langue n'est pas suffisant pour réussir cette certification : des connaissances de pédagogiques, didactiques, une actualisation des connaissances des textes de référence sont indispensables. Pour pouvoir projeter son enseignement dans des projets de type EMILE, il faut que la construction des séances soit pertinente dans la langue française.

La réussite des candidats PE pour cette première année-témoigne d'une nouvelle dynamique dans les écoles et dans les équipes, ainsi que d'une volonté d'autoformation que nous ne pouvons que saluer.

## Certification complémentaire

Secteur Langues et Cultures de l'Antiquité – Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 3  
Nombre de candidats présents : 3  
Nombre de candidats admis : 2  
Nombre de candidats refusés : 1

### Discipline des candidats :

Agrégée de Lettres modernes : 1  
Certifiée de Lettres modernes : 2

Les 3 candidates ont choisi l'option latin, aucune n'ayant opté pour l'option grec.

### Evaluation :

Notes	8	15	19
Nombre de candidats	1	1	1

### Avis général :

Composé de Franck Luchez, IA-IPR de Lettres, d'Yves Liébert, Professeur de Langue et Littérature latines à l'Université de Limoges et de Céline Lelièvre, professeure agrégée de lettres classiques, le jury a pu échanger avec beaucoup de plaisir avec les candidates et constater de leur part un intérêt sincère pour le latin et ses modalités d'enseignement. Le faible nombre de candidats rend difficile une analyse trop généralisante. Il n'est cependant pas inutile de rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'avoir déjà assuré l'enseignement du latin ou du grec pour présenter la certification LCA. Il est en revanche demandé d'être capable de se projeter dans un enseignement bien pensé, fondé sur une connaissance et une fréquentation réelles de la langue antique choisie. Avoir un appétit d'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité est un désir louable, mais l'obtention de la certification passe par une fréquentation des œuvres, des manuels scolaires ainsi que des programmes.

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

La certification complémentaire est ouverte aux professeurs du second degré, et tout particulièrement aux enseignants de lettres modernes, histoire et géographie, philosophie et langues vivantes étrangères. Elle leur permet, ainsi que le précise la note de service n°2018-041 du 19-3-2018, « de faire reconnaître des compétences particulières dans l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité qui ne relèvent pas nécessairement du champ de leur concours ». Pour valider les connaissances et compétences professionnelles de chaque candidat, le jury s'attache à évaluer cinq champs :

- la culture antique du candidat (connaissance de l'histoire, de la géographie, de la littérature et des arts, etc...);
- la connaissance de la langue ancienne concernée (latin ou grec) dans ses différentes composantes : lexique, morphologie, syntaxe, stylistique, prosodie ;
- la connaissance du développement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité dans le système scolaire, et des programmes en cours ;

- la connaissance des spécificités de la didactique et de la pédagogie des LCA : découpage, rôle du texte authentique, interdisciplinarité, dynamique de projet, travail en équipe ;
- la capacité à concevoir une séquence d'enseignement efficace qui combine les différents champs de la discipline, et à en expliciter les finalités.

Chacun de ces champs est abordé lors de l'épreuve orale.

L'entretien est conduit de manière à vérifier les connaissances et compétences du candidat dans les champs énumérés plus haut. Les questions du jury s'appuient d'abord sur les éléments présentés oralement par le candidat et sur son dossier. Des questions complémentaires peuvent aussi être posées sur des champs non explicitement évoqués par le candidat. Le jury peut proposer au candidat un autre support si nécessaire au moment de l'entretien, notamment un court texte authentique à traduire.

### Commentaires et conseils aux candidats :

Le dossier envoyé au préalable aux membres du jury n'est pas évalué, mais il offre l'opportunité de faire une première présentation de sa candidature. Il est ainsi pertinent que ce dossier donne de premiers éléments sur la motivation du candidat, sur son intérêt pour les langues et cultures de l'Antiquité ainsi que sur les modalités de sa formation (formation initiale, continue, personnelle), qui lui ont permis de développer ses connaissances et compétences dans ce domaine de l'enseignement. Le jury apprécie surtout qu'un exemple pertinent de mise en œuvre pédagogique lui soit proposé (à l'échelle d'une séance, d'une séquence, ou d'un projet délimité et problématisé) dans le dossier. Un plan de progression annuelle, qui n'en resterait qu'à de grandes entrées non détaillées, est peu adapté en ce sens qu'il permettrait plus difficilement au jury d'avoir un aperçu de la réflexion didactique et pédagogique du candidat, et qu'il constituerait ensuite un support plus difficile pour les échanges au moment de l'entretien. Pour les candidats n'ayant pas bénéficié d'une expérience d'enseignement des LCA, il est tout à fait possible de concevoir une séance ou une séquence qu'ils pourraient mettre en œuvre un jour, en s'appuyant sur les programmes en vigueur.

Les candidats doivent manifester une connaissance suffisante de la langue et de la culture latines ou grecques. Ils doivent être en mesure de proposer au jury la traduction d'un court passage et de commenter des faits linguistiques courants. Il est donc nécessaire d'avoir quelques réflexes de traduction et de bien comprendre que c'est à travers les formes verbales que l'on trouve la structure des phrases, d'où procède la recherche des verbes, puis des conjonctions et des sujets.

Le questionnement du jury lors de l'entretien se veut ouvert, et vise à appréhender, au-delà de réponses exactes, la capacité du candidat à conduire une analyse de la langue latine ou grecque, à formuler à haute voix des hypothèses que son raisonnement sur la langue permet ensuite de conforter ou d'infirmer. Ce qui relève de la comparaison des langues et de leur fonctionnement est valorisé.

La culture historique et littéraire des candidats est également convoquée à travers une rapide analyse des textes dont ils doivent formuler une traduction. Par exemple, tel extrait de *l'Abrégé de l'histoire romaine* de Florus doit être replacé plus largement dans le contexte des guerres puniques et des défaites romaines infligées par Hannibal. De même, la traduction d'un tel passage amène à s'interroger sur le rôle des historiens romains, et notamment de Tite-Live, grand historien de la Rome augustéenne et précepteur du futur Claude. De même, la traduction d'un extrait des *Amours* d'Ovide préfigure un entretien qui porte sur les genres poétiques et notamment le rôle de l'épigramme et son écriture codifiée. Enfin, l'étude d'une des lettres à Lucilius de Sénèque permet d'aborder les grandes écoles philosophiques grecques et leur importation à Rome.

Au-delà de la connaissance des programmes en vigueur au collège comme au lycée, le candidat doit témoigner d'une réflexion didactique et pédagogique qui prenne bien en compte l'élève et le développement de ses compétences. Le jury ne peut qu'inviter chaque candidat à bien s'informer sur l'actualité de la discipline. Les ressources académiques et nationales sont des points d'appui importants pour bien percevoir les enjeux actuels de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité. Nous pouvons citer par exemple le remarquable site *Odysseum* présent sur Eduscol, qui est le site des ressources des langues, cultures et civilisations de l'Antiquité : <https://eduscol.education.fr/odysseum/>

Nous félicitons les candidates qui ont été reçues et encourageons les candidats refusés à continuer de se former pour se présenter de nouveau à cet examen qui n'est pas hors de leur portée. Pour ce faire, ils pourront compléter leur préparation par la lecture d'ouvrages pédagogiques et scientifiques dédiés. Qu'il soit ici permis de conseiller le livre de Dominique Augé intitulé *Refonder l'enseignement des langues anciennes – Le défi de la lecture* (éditions UGA) qui ne manquera pas d'éclairer les candidats et les lauréats. Enfin, on ne saurait que recommander la lecture du vademecum national, elle aussi essentielle pour appréhender les attentes du jury :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum\\_LCA\\_962343.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/LCA/34/3/Vademecum_LCA_962343.pdf)

D'une manière générale, le jury est sensible à l'expression d'une pensée à l'œuvre sur les textes, aux ouvertures proposées vers d'autres champs disciplinaires, à la convocation de références culturelles variées.

Le jury a eu plaisir à échanger avec des professeurs qui, le plus souvent, ont une solide formation initiale en latin et qui attestent d'une expérience d'enseignement dont ils sont capables de synthétiser les enjeux. Il a été très apprécié d'entendre des candidats capables de discerner les enjeux réels de l'enseignement des Langues et Cultures de l'Antiquité et qui ont ou auront à cœur de proposer à leurs élèves un enseignement structurant, ouvert et de grande qualité.

Franck LUCHEZ,  
IA-IPR de Lettres  
Académie de Limoges

## Certification complémentaire

Secteur Français Langue Seconde – Session 2021

Nombre de candidats inscrits : 8  
Nombre de candidats présents : 8  
Nombre de candidats admis : 5  
Nombre de candidats refusés : 3

### Disciplines des candidats

Anglais : 1  
Documentation : 1  
Espagnol : 2  
Lettres modernes : 1  
PLP Lettres-histoire : 1  
Professeur des écoles : 2

### Evaluation

Notes	07	08	09	12	13	15	16
Nombre de candidats	1	1	1	1	1	2	1

### Avis général :

Le niveau global des candidats est assez bon et témoigne d'une préparation réelle ainsi que d'une fine compréhension des enjeux de cette certification. La diversité des candidats, qui ne sont pas en majorité des professeurs de lettres, est le signe d'une imprégnation académique de ce que représente réellement l'enseignement du Français Langue Seconde.

À première vue, le secteur disciplinaire du FLS pourrait concerner uniquement l'enseignement-apprentissage du français par des enseignants des premier et second degrés, dans les dispositifs d'accompagnement à la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés. Rappelons-le encore, il concerne aussi et autant les enseignants d'autres disciplines que le français, qui construisent et renforcent aussi les apprentissages langagiers et linguistiques des élèves allophones plurilingues, au sein de leurs cours, quotidiennement. Les enjeux du FLS n'incombent pas exclusivement aux professeurs d'UPE2A, de français, ni à ceux qui enseignent les langues vivantes : de fait, l'accueil, l'inclusion scolaire et le suivi des élèves allophones impliquent aussi les disciplines indûment désignées comme « non linguistiques ».

En ce sens, nous encourageons les candidats issus de disciplines scientifiques, artistiques, technologiques, sportives, ou encore de filières professionnelles, qui peuvent tout à fait retenir l'attention du jury par la pertinence de leur réflexion et la richesse de leur expérience. Bien sûr, cette remarque concerne aussi les professeurs-documentalistes. Autrement dit, il est nécessaire d'aborder la certification FLS en ayant à l'esprit cette articulation de l'apprentissage de la langue, comme langue seconde et langue de scolarisation, avec des contextes disciplinaires variés; plus largement, l'inclusion scolaire de tout élève implique que les adultes d'un établissement développent une dynamique de collaboration professionnelle, mais aussi des compétences psycho-sociales, qui ne sont pas étrangères à l'instauration d'un climat scolaire serein et accueillant. Cette approche systémique va donc bien au-delà d'un traitement pédagogique cloisonné, qui tendrait à cantonner la scolarisation des enfants allophones arrivants dans les seuls dispositifs spécifiques.

### Connaissances et compétences évaluées par le jury :

Il est demandé aux candidats de faire état d'une connaissance des enjeux de l'enseignement du FLS ou d'une capacité à se projeter dans cet enseignement. L'entretien ne vise pas à l'exhaustivité des connaissances d'un enseignement parfois difficile à circonscrire et l'on n'attend pas une maîtrise totale de ces champs disciplinaires de la part des candidats.

L'on attend en revanche une réflexivité de ces derniers sur leur pratique dans un constat lucide des réussites et des difficultés rencontrées en FLS. Le but de cet examen n'est pas de venir parler d'une expérience menée mais de venir attester de compétences avérées et construites, fruit de la formation continue mais aussi souvent d'une autoformation portée par de fortes valeurs citoyennes et éthiques.

Nous souhaitons rappeler que l'examen de certification complémentaire FLS n'est pas une formalité qui validerait un ensemble de savoirs universitaires assimilés de manière abstraite ou différentes expériences menées à l'étranger. Bien au contraire, il s'agit de maîtriser les grands aspects d'un des champs de la didactique du français – celui du FLS – et de questionner ses enjeux avec pertinence, ses modalités pratiques de mise en œuvre dans la classe et son articulation avec d'autres apprentissages, dans le cadre du Socle commun de compétences, de connaissances et de culture. En ce sens, il est nécessaire de toujours placer l'élève, ses apprentissages, son parcours et sa scolarisation au centre des questionnements.

De fait, la question de l'inclusion scolaire des élèves allophones comprend au moins trois volets :

- d'un point de vue purement pédagogique, il s'agit de donner une place aux élèves allophones arrivants dans le collectif de la classe et dans celui de l'établissement;
- du point de vue des différentes didactiques disciplinaires, il s'agit d'envisager des contenus et des approches qui permettront aux élèves allophones de s'inscrire dans les apprentissages menés en classe;
- enfin, du point de vue de la didactique du FLS, il s'agit de contribuer à l'enseignement-apprentissage du français comme langue seconde. Dans plusieurs cas, l'échange avec les candidats a permis de dissiper des confusions, d'aller plus loin dans l'analyse et parfois de découvrir des potentiels professionnels prometteurs. Des qualités telles que le discernement, la capacité à prendre du recul, à entrer dans le dialogue, à dépasser sa seule expérience, à se décentrer, à relier des éléments théoriques à des situations concrètes, à mener une réflexion nuancée, ont également été appréciées. Plusieurs candidats ont su étayer leurs propos avec deux ou trois documents complémentaires apportés.

L'échec à la certification FLS a souvent été le fait de professeurs qui devront approfondir une analyse réflexive ou, à l'inverse, de candidats dotés de connaissances théoriques solides, mais insuffisamment intégrées à des modalités plus pragmatiques.

Voici, à titre d'exemple, quelques questions qui ont été posées lors de l'entretien :

- « Comment aborder le verbe en FLS ? »
- « Quelle approche spécifique pour les EFIV ? »
- « Quels sont les stades transitoires de l'apprentissage d'une langue ? »
- « Quel est le rôle du référent d'UPE2A ? »

### Commentaires et conseils aux candidats :

Le jury a pris plaisir à recevoir des candidats aux propos différents et nullement formatés. Nous avons apprécié d'écouter des exposés dynamiques et surtout bien problématisés. S'il est possible de présenter le cas de tel élève ou groupe d'élèves que le candidat a suivi durant l'année pour évoquer ses progrès et difficultés d'apprentissage, il faut cependant savoir s'abstraire de cette présentation trop personnelle pour faire le lien avec des savoirs universitaires et des références incontournables comme le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). A titre d'exemple, l'on peut citer le cas d'un candidat

qui fait un récit d'expérience bien détaillé mais qui ne se réfère jamais aux documents institutionnels que sont les textes réglementaires qui régissent l'accueil et la scolarisation des élèves allophones et, plus généralement, ceux qui concernent l'école inclusive.

L'utilisation d'un diaporama est possible mais nullement obligatoire et cet usage numérique ne doit pas masquer l'essentiel ou prendre le pas sur un discours construit, précis et nourri d'une analyse fine.

Les allers retours entre vie de la classe, travaux écrits ou oraux des élèves et savoirs théoriques ou recherche universitaire doivent alimenter le propos des candidats, aussi bien dans le dossier, dans le temps de présentation orale que dans l'entretien. Les références universitaires sont indispensables et doivent être intégrées à un propos fluide et cohérent dans lequel théorie et pratique s'alimentent.

Les titulaires de la certification FLS sont avant tout des personnels qui désirent soutenir et renforcer les parcours scolaires des élèves allophones, dans le contexte ordinaire des écoles et établissements français.

Nous encourageons les candidats non reçus à approfondir leur compréhension de l'enseignement du FLS ainsi que les enjeux de l'obtention de cette certification.

Les futurs candidats, qui peuvent bénéficier d'une formation spécifique inscrite au PUF, trouveront ci-dessous une bibliographie sélective qui les aidera à se préparer. Nous espérons qu'ils trouveront beaucoup de plaisir et de stimulation dans la préparation de cet examen.

Franck LUCHEZ, IA-IPR de Lettres

Corinne PAGO, Université des Lettres, Limoges

Geneviève GUILLIANO, Coordonnatrice du CASNAV de l'académie de Limoges

### **Bibliographie sélective :**

- G. Didi-Huberman (2017), *Passer quoiqu'il en coûte*. Paris : édition des Minuit
- C. Goï (2015), *Des élèves venus d'ailleurs*. Éditeur : Réseau Canopé
- M. Abdallah-Pretceille (1999), *L'Éducation interculturelle*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je? »
- N. Auger (2010), *Elèves nouvellement arrivés en France, Réalités et perspectives pratiques en classe*. Paris : éditions des archives contemporaines
- G. Cherqui et F. Peutot (2015), *Le français de scolarisation*, Paris, Hachette.
- M.Candelier (2003), *L'éveil aux langues à l'école primaire. Eulang : bilan d'une innovation européenne*. Louvain : éditions de Boeck Supérieur, coll. « Pratiques pédagogiques »
- M.Kervran, coord. (2006), *Les langues du monde au quotidien cycle 3. Observation réfléchie des langues*. Rennes : CRDP de Bretagne
- B. Lecocq, dir. (2012), *Entrer dans la lecture, quand le français est langue seconde*. Paris : Sceren, coll. « Cap sur le français de la scolarisation »
- M. R. Moro (2012), *Enfants de l'immigration, une chance pour l'école*, Paris : Bayard
- D. Moore (2006), *Plurilinguismes et école*. Paris : Didier (LAL)